



Le sommet de Québec

DÉCLARATION CONJOINTE SUR L'ENVIRONNEMENT

Durant leur tête-à-tête, le Président et le Premier ministre ont également discuté assez longuement de questions environnementales et rappelé la coopération vieille de 75 ans entre les deux pays dans ce domaine, comme l'illustrent le Traité sur les eaux limitrophes, l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs et le Traité sur la rivière Skagit et le barrage Ross conclu récemment. Le Président et le Premier ministre se sont dits déterminés à continuer de s'occuper de façon responsable et dans un esprit de coopération des questions environnementales qui touchent les États-Unis et le Canada.

Dans cet esprit de coopération et en reconnaissance du fait que les actions d'un pays intéressent l'autre pays, il a été convenu qu'un envoyé extraordinaire de haut niveau serait nommé par chacun des gouvernements pour examiner la question des pluies acides et faire rapport au Président et au Premier ministre d'ici à leur prochaine rencontre. Les envoyés

- (a) procéderont à des consultations sur les lois et règlements applicables aux polluants que l'on croit être associés aux pluies acides;
- (b) amélioreront la coopération au niveau des efforts de recherche, dont ceux portant sur la technologie des "combustibles propres" et les contrôles imposés aux fonderies;
- (c) chercheront des moyens d'accroître l'échange d'informations scientifiques pertinentes, et
- (d) recenseront les initiatives visant à améliorer l'environnement américain et canadien.

Le Président a annoncé que l'envoyé extraordinaire des États-Unis sera M. Andrew L. Lewis, ex-secrétaire aux Transports.

Le Premier ministre a annoncé que l'envoyé extraordinaire du Canada sera M. William G. Davis, ex-premier ministre de l'Ontario.